

# FORMATION 2024

## PROGRAMME DÉTAILLÉ



# FISCALITÉ DES ESSMS

Maîtriser la fiscalité du secteur social et médico-social

### Durée

1 jour

### Publics

- Secrétariat général
- Directeurs d'établissement
- Directeurs administratifs et financiers
- Trésoriers et comptables

### Prérequis

- Compréhension des documents comptables
- Connaissances de base en gestion du secteur social et médico-social

### Moyens mobilisés

Au choix : présentiel ou visioconférence.

Modalités pédagogiques :

- Exposés théoriques
- Exercices d'application
- Cas pratiques

### Modalités d'évaluation

- Évaluation des travaux réalisés et analyse des résultats
- Questionnaire d'évaluation des acquis en fin de formation

### Délai d'accès

La formation est organisée dans un délai de 3 mois à compter de la demande.

### Accessibilité

Pour connaître nos modalités d'accès et d'accueil des publics en situation de handicap, merci de nous contacter.

### Inscription & informations

formation@jegardcreatis.com

### Tarifs

Prestation INTRA adaptée aux attentes.  
Devis sur demande



Centre de formation

Les organismes gestionnaires à but non lucratif sont a priori exonérés de tout impôt. Cependant, certaines actions ou activités peuvent être assujetties à des impôts et taxes, au même titre qu'une entreprise. Vous souhaitez mieux connaître les règles fiscales auxquelles sont confrontés les organismes gestionnaires et maîtriser leurs relations avec l'administration fiscale.



### Objectifs et compétences visées

- Identifier les différents mécanismes fiscaux des structures à but non lucratif
- Déterminer le régime fiscal d'une association et ses conséquences
- Distinguer les différentes étapes d'un contrôle fiscal
- Gérer les particularités fiscales de certaines activités ESSMS (ESAT, Entreprises insertions...)



### Contenu de la formation

#### 1. Comment apprécier la non lucrativité ?

- Présentation générale

#### 2. Relations avec l'administration fiscale

- Le correspondant fiscal
- Le rescrit fiscal

#### 3. Opérations particulières au secteur ESSMS

- La livraison à soi-même

#### 4. Points de vigilance

- La mise à disposition de personnel dans le secteur non lucratif
- Les reçus fiscaux : quels contrôles de l'administration fiscale

#### 5. Actualité fiscale des ESAT

#### 6. Organisation des activités lucratives

- La franchise de base
- La sectorisation
- La filialisation